

N

Commission locale d'information et de surveillance De Néry – Saintines

Relevé de conclusions de la réunion du 30 janvier 2006

La CLIS du site de l'ancienne décharge de Néry-Saintines s'est tenue le 30 janvier 2006 en mairie de Saintines, sous la présidence de M. Aïssou, sous-préfet de Senlis. Elle a été précédée d'une visite du site.

1 – Avancement des travaux :

Mme Bajeat expose la nature des travaux qui se sont déroulés :

Août 2005 : Installation des baraques de chantier (base de vie). Des travaux de terrassement des pistes d'accès et de la plate-forme de traitement des eaux ont été réalisés entre août 2005 et septembre 2005. Les pistes d'accès sont constituées de cailloux sur une épaisseur d'environ 80 cm (marno calcaire) dont la couche de forme a été mélangée avec de la chaux pour la renforcer. Pour supporter le poids des camions des essais ont été effectués sur la couche finale (bicouche) de la piste afin de garantir sa bonne portance.

Octobre– novembre 2005: Fermeture de la RD 98 pour passer une canalisation en béton sous la route. Un fossé en béton a été créé entre la route et la voie SNCF. Ce fossé acheminera les eaux vers l'Automne. Lors des phases de travaux, ce fossé est muni d'un filtre pour éliminer toute matière en suspension dans les eaux avant les rejeter dans l'Automne.

Des mesures géophysiques ont été réalisées en amont de la piste d'accès par des étudiants accompagnant M. de Marsily.

Mi-novembre - décembre 2005 : Mise en place de la station de traitement des eaux par l'entreprise Züblin sur une dalle en béton.

Le problème des tassements : Le retard porte sur la réalisation des travaux de drainage. L'entreprise Brézillon a identifié des problèmes de tassement du sol plus importants que ceux déjà pris en compte en raison de la structure du terrain. Cette situation pourrait gêner le bon fonctionnement des drains. L'entreprise doit proposer des solutions techniques à l'Ademe. Une décision sera prise dans les prochains jours. Vraisemblablement une plate forme de travail composée de cailloux d'une épaisseur d'environ 50 cm sera installée pour stabiliser l'ensemble, avant la mise en place effective des drains. Ceci entraîne un retard de trois mois. (un mois pour la plate forme, deux mois pour installer les drains)

Le planning prévisionnel des travaux est annexé au relevé de conclusions.

Le sous-préfet demande à l'Ademe de transmettre également le planning prévisionnel des travaux, aux maires des communes concernées afin qu'ils puissent renseigner leurs

administrés. De la même manière, les rapports du réseau de surveillance devront être mis à la disposition du public dans les mairies de Néry et Saintines.

2- Surveillance des eaux :

M. Sylvestre, membre du comité d'experts présente les résultats de surveillance des eaux relevés sur les piézomètres. Il remarque que dans les piézomètres proches de la carrière, une lente diminution de la pollution est en cours. S'agissant des piézomètres en aval, il n'observe ni de mouvements ni de pollutions.

M. Degauchy estime que la baisse de pluviométrie enregistrée dans l'Oise depuis deux années consécutives, a probablement un impact sur la diminution de concentration de polluant dans les piézomètres.

M. Demoise, président de l'association des riverains de la décharge, explique qu'une riveraine s'inquiète de ne voir personne relever un piézomètre installé sur sa propriété. M. Sylvestre indique qu'il y a deux types de surveillance : les piézomètres les plus proches de la carrière sont relevés trimestriellement, les piézomètres plus éloignés sont relevés annuellement et certains piézomètres ne sont plus du tout suivis, c'est le cas pour celui qui se trouve chez cette personne. Les piézomètres les plus proches de la carrière servent à surveiller la qualité de l'eau de la nappe. Les plus éloignés du site ont été posés par le comité d'experts pour vérifier qu'une éventuelle pollution ne pourrait contaminer le captage de Verberie.

M. Desmoulins, maire de Saintines et président du syndicat des eaux de Saintines, Saint-Sauveur souhaite obtenir de la DDASS des analyses complètes de l'eau, et notamment les relevés concernant les MES (matières en suspension), compte tenu des risques de pollution liés à l'ancienne décharge.

M. Aïssou souligne que ce dossier doit être géré dans la transparence et que l'information doit circuler au mieux entre les services de l'Etat, les élus et associations.

Mme Perez, DDASS, présente le résultat d'analyses réalisées sur le captage d'eau et au robinet de l'école de Saintines pour les années 2005 et 2006. Ces analyses montrent que les taux de chlorures sont inférieurs à la moyenne réglementaire. Par conséquent, on peut en conclure qu'il n'y a pas de concentrations de polluants qui auraient pu s'infiltrer dans une canalisation. Par ailleurs, Mme Perez indique que la Générale des Eaux a procédé à l'enlèvement de la canalisation (orientée Est-Ouest) qui passait à proximité de la carrière. Cette canalisation a été coupée par mesure de précautions à la demande du comité d'experts.

3- Présentation des projets d'arrêtés préfectoraux :

- ◆ Arrêté préfectoral d'exécution d'office : Cet arrêté a pour objet de dresser un cahier des charges des travaux qui seront réalisés sous l'égide de l'Ademe. Il fixe les travaux à réaliser, la nature du traitement de l'eau, les valeurs limites, les délais de réalisation. La surveillance des eaux superficielles et souterraines est reconduite pour trois ans. Une surveillance des émergences est introduite.
- ◆ Arrêté préfectoral d'occupation temporaire : Cet arrêté donnera à l'Ademe un cadre juridique pour faciliter son action sur le terrain dans le cadre de sa mission de suivi du traitement de l'eau.

4- Servitudes d'utilité publique (SUP):

Le dossier d'institution de SUP qui concerne le haut de la carrière, va être constitué pour maîtriser le risque et pérenniser l'information à la demande des communes. En effet, ce dossier concerne 4 parcelles appartenant à des chasseurs qui ont clôturé leur parcelle mais ont refusé d'apposer une couverture de protection sur le site, demandé par les experts. Ce dossier sera soumis à enquête publique.

5- Questions diverses :

M. Janiak, maire de Béthisy-Saint-Pierre questionne l'Ademe afin de connaître la date de commencement des travaux sur la RD 98, car la déviation passera par sa commune. M. Aïssou demande à l'Ademe de prévenir le maire 15 jours au moins avant le début des travaux.

La prochaine CLIS se réunira fin juin.

Le Sous-Préfet,



Abdel AÏSSOU

PLANNING PREVISIONNEL TRAVAUX

Situation 28 septembre 2005 – Réunion publique

20 juin 2005 : Signatures des marchés travaux
15 juillet 2005 Retour ordre des services
Permis de construire : 27/09/2005 et Autorisation de défrichement 12/09/2005

Juillet 2005 à mi novembre 2005

- études exécution (*dimensionnement, plans, calculs,*)
- travaux préparatoires : installation de chantier route d'accès,
- création de la plate-forme de la station de traitement des eaux
- travaux traversée de voirie
- création de la station de refoulement des eaux

mi novembre à fin décembre 2005 (1.5 mois)

- Installation de la station de traitement des eaux, marché à blanc et contrôle technique

Janvier 2006 à début avril 2006 (4 mois) (déviation de la RD 98)

- Travaux de mise en place des drains – 3mois
- Travaux paysagers

Avril à juin 2006 (3 mois)

- Période de réglage et mise en régime de la station de traitement

Juin 2006 à juin 2007 *1^{ère} année d'exploitation – station de traitement
Juin 2007 à juin 2008 *2^{ème} année d'exploitation – station de traitement
Juin 2008 à juin 2009 *3^{ème} année d'exploitation – station de traitement

*À l'issue des résultats du bilan de fonctionnement de la station de l'année précédente

PLANNING PREVISIONNEL TRAVAUX

Situation 30 janvier 2006 – CLIS

Juillet 2005 à mi novembre 2005

- études exécution (*dimensionnement, plans, calculs,*)
- travaux préparatoires, installation de chantier route d'accès, travaux traversée de voirie
- création de la plate-forme de la station de traitement des eaux
(*coupure de la RD : du 3 /10/ et le 18/11/2005*)

14 novembre à 16 décembre 2005

- Installation de la station de traitement des eaux

Janvier et février 2006

- Ajustements techniques du système de drainage aux contraintes du sol avec sondages géotechniques
- Contrôle technique de la station de traitement des eaux

Mars à avril 2006

- Préparation du terrain (enlèvement des bois, dessouchage, fosses ..) (*déviation de la RD 98*)
- Prêtassement de la plate-forme de travail (*minimum 1mois*)
- Mise en place du dispositif de refoulement des eaux

Mai 2006 à juillet 2006 déviation de la RD 98

- Travaux de mise en place des drains – 3mois

Août à octobre 2006

- Travaux paysagers
- Période de réglage et mise en régime de la station de traitement

Nov. 2006 à Nov. 2007 *1^{ère} année d'exploitation de la station de traitement
Nov. 2007 à Nov. 2008 *2^{ème} année d'exploitation de la station de traitement
Nov. 2008 à Nov. 2009 *3^{ème} année d'exploitation de la station de traitement

*À l'issue des résultats du bilan de fonctionnement de la station de l'année précédente